

PROGRAMME PORT ET UTILISATION EPI ANTICHUTE « TRAVAIL EN HAUTEUR »

V1/06/2026

- ✚ Formation de 1 jours - 7h00
- ✚ 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
- ✚ Formation en présentiel sur site
- ✚ Accessibilités aux personnes en situation de handicap contact : GIRME Céline 06.70.66.89.94

Prix de la formation :

Intra : 800 euros TTC/groupe de 4 à 10 personnes dans les locaux de l'entreprise.

Inter : Cette formation n'est pas proposée en inter-entreprises.

Niveau requis/Public visé :

- **Prérequis :** Une bonne compréhension du français, à l'écrit comme à l'oral, est requise pour suivre la formation et comprendre les notices d'utilisation.
- **Public visé :** Cette formation s'adresse à toute personne utilisant un harnais antichute dans le cadre de travaux en hauteur sur un site équipé, disposant des aptitudes médicales

Nombre de participants :

- ✚ Minimum 4
- ✚ Maximum 10

Objectifs de la formation :

- Accéder et évoluer en toute sécurité sur un poste de travail en hauteur équipé d'installations permanentes.
- Identifier, contrôler et utiliser correctement les équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur, sans mise en place ni modification des dispositifs d'ancrage.
- Comprendre les principes de prévention des risques liés aux travaux en hauteur.
- Connaître les obligations réglementaires et les responsabilités associées à l'utilisation des EPI antichute.
- Adopter les bonnes pratiques pour prévenir les chutes et intervenir en sécurité lors de travaux en hauteur.

Maîtriser l'utilisation des équipements suivants :

- Harnais antichute (NF EN 361)
- Dispositifs d'ancrage (NF EN 795 types A et B)
- Lignes de vie horizontales (NF EN 795 types C et D)
- Antichutes à rappel automatique (NF EN 360)
- Lignes de vie verticales (NF EN 353-1 et NF EN 353-2)
- Longes antichute avec absorbeur d'énergie en Y (NF EN 355)

CGB Formations Céline GIRME

Siège social : 15 rue de Malaga – 66000 PERPIGNAN

Centre de formation : Bureau n°2 - Espace Entreprises Méditerranée - Rue Edouard Belin - 66600 RIVESALTES - 06 70 66 80 94 –

cgbformations@gmail.com

SIRET N° 890 046 204 00016 – APE 8559B - Enregistré par la DREETS sous le N° 76 66 02584 66, « cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »
Habilitation INRS : 1518514/2022/SST-01/O/08

Les méthodes pédagogiques :

- ✓ Apports théoriques interactifs à l'aide d'un support visuel (PowerPoint, vidéos, schémas).
- ✓ Méthode participative favorisant les échanges d'expériences entre les participants.
- ✓ Démonstrations pratiques par le formateur sur les différents équipements antichute.
- ✓ Mises en situation pratiques sur une structure pédagogique adaptée.
- ✓ Exercices d'application permettant l'acquisition des gestes et comportements sécuritaires.

Les moyens pédagogiques et techniques :

- ✚ Ordinateur « supports d'animation »
- ✚ Rétro-projecteur
- ✚ Tableau blanc/feutres
- ✚ Matériel utile pour la formation

Compétences du formateur :

Formateur-spécialiste en travail en hauteur qualifié.

Programme par demi-journée :

Matin	Après-midi
08h30 - 09h00 Accueil des participants, présentation de la formation, tour de table, objectifs et consignes de sécurité 09h00 - 10h30 Partie théorique : - Accidents et risques liés aux travaux en hauteur - Cadre réglementaire et responsabilités - Principes généraux de prévention 10h30 - 10h45 Pause matin 10h45 - 12h30 Partie théorique : - Les EPI contre les chutes de hauteur - Harnais, longues, ancrages, lignes de vie - Facteur de chute, tirant d'air et effet pendulaire - Lecture des notices fabricants 12h00 - 13h00 Pause déjeuner	13h00 - 14h15 Mise en situation pratique : - Présentation et contrôle des équipements - Vérification des EPI avant utilisation - Réglage et port du harnais - Contrôle croisé entre participants 14h15 - 14h30 Pause après-midi 14h30 - 15h45 Exercices pratiques en hauteur : - Utilisation des dispositifs antichute - Déplacement sur ligne de vie horizontale et verticale - Progression en sécurité sur site équipé 15h45 - 16h30 Évaluation des acquis (QCM et pratique), bilan de la formation, questionnaire de fin de formation.

Modalité d'évaluation :

Évaluation théorique QCM

Évaluation pratique mise en situation.

***Important :** Seuls les candidats ayant suivi l'intégralité de la formation et ayant satisfait à l'ensemble des mises en situation se verront délivrer une attestation de réussite, avec la mention « Acquis » ou « Non acquis ».*

Document délivré à la suite de l'évaluation des acquis :

Attestation de participation et de réussite avec mention « Acquis » ou « Non acquis ».

Certificat de réalisation délivré en cas de financement par un OPCO.



Nous sommes conscients que chaque personne est unique et que vos besoins peuvent varier. C'est pourquoi nous vous proposons un entretien personnalisé avant ou dès le début de votre parcours. Lors de cet échange, nous pourrions discuter ensemble des conditions de certification des formations certifiantes de l'INRS, ainsi que des aménagements qui pourraient vous être utiles pour suivre votre formation dans les meilleures conditions. Par exemple, nous pouvons envisager des adaptations de supports de cours (par exemple, en FALC), des ajustements d'horaires, ou encore la mise à disposition d'outils spécifiques.

N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins, nous sommes à votre écoute.

Contact : Girme Céline 06.70.66.80.94

CGB Formations Céline GIRME

Siège social : 15 rue de Malaga – 66000 PERPIGNAN

Centre de formation : Bureau n°2 - Espace Entreprises Méditerranée - Rue Edouard Belin - 66600 RIVESALTES - 06 70 66 80 94 –

cgbformations@gmail.com

SIRET N° 890 046 204 00016 – APE 8559B - Enregistré par la DREETS sous le N° 76 66 02584 66, « cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

Habilitation INRS : 1518514/2022/SST-01/O/08